



VITICULTURE / OENOLOGIE

BULLETIN D'INFORMATION N° 5 du 4 mai 2020

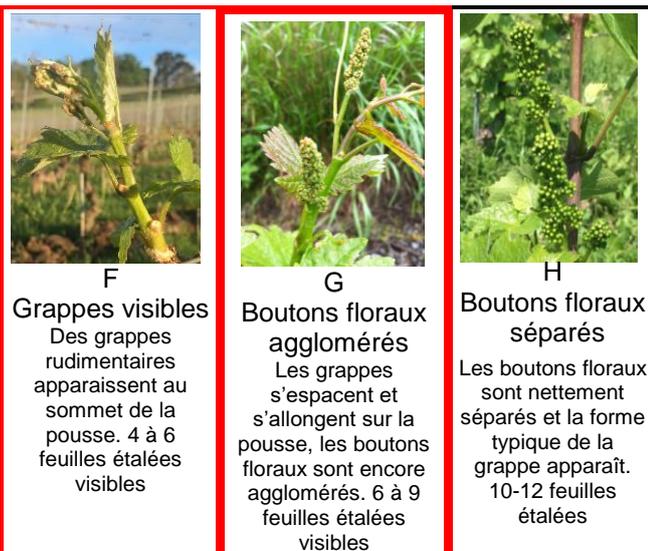
EN BREF

Situation actuelle : La croissance a ralenti avec l'arrivée de l'épisode pluvieux

Mildiou - Oïdium : Première intervention à planifier cette fin de semaine

Stade moyen actuel : G, boutons floraux agglomérés

La vitesse de croissance de la vigne a diminué avec la baisse des températures de la semaine dernière. Les précipitations ont été relativement importantes localement et ceci permet de reprendre certains travaux laissés en suspens, notamment les plantations. Des conditions relativement sèches sont prévues pour ces prochains jours.



Mildiou

Après un début de saison très défavorable au mildiou, les conditions ont évolué avec l'arrivée d'un long épisode pluvieux. Des cumuls de pluie relativement importants ont été enregistrés par endroits et les conditions nécessaires pour les infections primaires ont été réunies. Les conditions sont très similaires pour l'ensemble du vignoble vaudois et la stratégie suivante devrait être appliquée sans distinction régionale.

Maturité œufs d'hiver		Stade atteint*
Réceptivité de la vigne		Stade atteint
Infection primaire		Stade atteint

Checklist mildiou: Etat des conditions pour le démarrage de la lutte.

**Ce stade est considéré comme atteint. Les conditions locales de ce printemps (précipitations, températures) peuvent influencer cette maturité.*

Stratégie :

Le début de la lutte doit être planifié à partir du milieu de semaine et la première intervention doit dans tous les cas avoir été réalisée d'ici le week-end prochain (au plus proche du 80 % de la durée d'incubation). Il n'est toutefois pas judicieux de se précipiter pour intervenir en ce début de semaine, peu de précipitations sont prévues et la vigne se développe rapidement. Cette première protection devrait couvrir une surface maximale de feuillage juste avant que la phase d'incubation ne se termine. Sitôt cette période terminée, les premières taches d'huile pourraient être observées et celles-ci seront potentiellement responsables de repiquages lors des pluies suivantes. Ce sont ces repiquages qui permettent au mildiou de se propager de manière épidémique.

Lieu	Pluies (mm)	Températures moy. (°C)
La Côte	54 à 130	11.1
Lavaux	52 à 87	11.6
Chablais	57 à 62	11.0
Orbe Bonvillars	52 à 87	11.6
Vully	52	11.3

Précipitations et températures moyennes pour la période du 28 avril au 3 mai 2020.

Pour rappel, les produits qui contiennent du Chlorothalonil sont interdits depuis le 1^{er} janvier 2020 (Bravo, Bravo 500, Chlorothalonil, Cargo, Chlorotal 500, Fusanil Royal, Miro FL, Daconil 500...).

En ce début de saison et étant donné le développement de la végétation, nous vous recommandons d'utiliser des produits de contact ou pénétrants.

Stratégie mildiou en bio

La stratégie est identique pour la lutte en viticulture biologique, une dose de 100 à **150 g/ha** de cuivre métal est suffisante au stade actuel de développement.

Oïdium

L'évolution tant météorologique que végétative, nous permet de débiter la lutte contre l'oïdium de manière combinée à celle contre le mildiou. Utilisez une matière active ayant le même mode d'action que votre anti-mildiou (contact, pénétrant).

Stratégie oïdium en bio

Appliquez des quantités de 2 à 3 kg/ha de soufre selon le stade de la vigne.

Gestion des renouvellements

Avec les produits pénétrants et systémiques, renouveler après 10 à 12 jours lors de période risquée (jusqu'au stade petit pois) et jusqu'à 14 jours en période de faible risque (début de saison avec risque faible et fin de saison en l'absence de symptômes). Pour les produits de contact, se référer au chapitre bio ci-dessous.

Gestion des renouvellements : cuivre et soufre

Renouveler en fonction du lessivage :

- Il faut considérer que le cuivre est lessivé après un cumul de pluie d'environ 20 mm (4 épisodes de 5 mm ou 1 épisode de 20 mm) ; le soufre est un peu plus résistant au lessivage.
- Si le produit est lessivé, il est essentiel de renouveler la protection avant les pluies suivantes, les contaminations ont lieu au moment où le feuillage est mouillé.
- D'après de nombreux essais, les adjuvants n'ont pas d'intérêt pour augmenter cette résistance au lessivage ou l'efficacité de la protection.

Renouveler en fonction de la pousse de la vigne

- En l'absence de pluies et avec une pousse du feuillage normale, renouvelez le traitement après 9-10 jours.
- En cas de forte pousse, anticipez le renouvellement après 7-8 jours.

Renouveler en fonction du risque de perte de récolte :

- Jusqu'au stade petit pois, maintenez une protection sans faille car les attaques sur inflorescences ou sur jeunes baies provoquent les pertes de récolte les plus importantes.
- A partir de la fermeture de la grappe, on peut allonger les intervalles en l'absence de pluies.

Il faut toujours anticiper une pluie annoncée comme conséquente en fin de rémanence.

Les renouvellements doivent aussi être réfléchis en fonction de l'organisation de votre travail et notamment en prenant en compte les délais de rentrée après traitement pour les travaux en vert.

Ainsi, des traitements en fin de semaine peuvent faciliter la rentrée dans les parcelles le lundi. Il y a aussi l'option de traiter le domaine en 2 fois pour que les employés puissent toujours travailler dans une parcelle en respectant ces délais de rentrée.

Témoin non traité

Nous vous conseillons de laisser une petite surface de vigne non traitée pour pouvoir juger de la pression de la saison et de l'efficacité de votre protection. Cinquante ceps répartis sur au moins 2 rangs sont suffisants. Privilégiez les vignes les plus précoces de votre domaine. Ces témoins non traités peuvent aussi être un bon moyen de communication pour montrer l'importance des traitements contre le mildiou et l'oïdium.

Main-d'œuvre saisonnière et COVID-19

De manière générale, la saison estivale et les travaux de la feuille engendrent une augmentation ponctuelle des besoins en main-d'œuvre. La situation particulière liée à la récente apparition du Coronavirus force le secteur de la viticulture à s'adapter. Vous trouverez en pièce-jointe les nouvelles règles, recommandations et adresses utiles, ou à l'adresse ci-dessous.

<https://www.prometerre.ch/>

Auteurs :

Axel Jaquerod, Estelle Pouvreau et David Rojard
Samuel Panchard, Oenologue cantonal

Remarque : L'utilisation de produits ou de procédés mentionnés dans ce bulletin n'engage d'aucune manière la responsabilité des auteurs. Pour tous les produits utilisés, respectez scrupuleusement les indications du fabricant qui figurent sur l'étiquette.

Questions en lien avec la viticulture : viticulture@prometerre.ch

Questions en lien avec l'œnologie : samuel.panchard@vd.ch